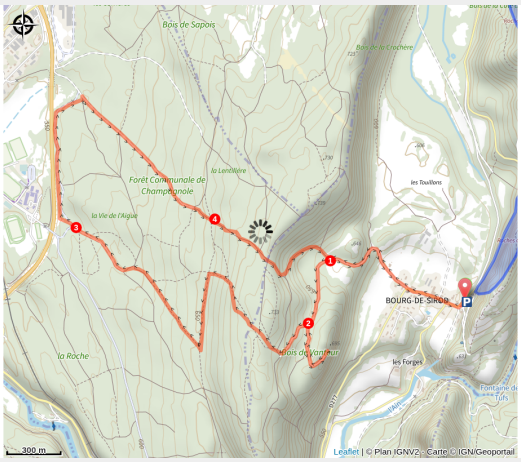
Le Vanteur

Champagnole Nozeroy Jura



Vue depuis le belvédère du Vanteur (© CC CNJ / David Bottin)



Au départ de Bourg-de-Sirod, cette randonnée vous mène à travers le paisible bois de Sapois jusqu'au superbe belvédère du Vanteur. De ce point de vue perché, le regard embrasse tout un panorama : le village blotti en contrebas, sa centrale hydroélectrique, le château du maître des forges, la spectaculaire cascade des Pertes de l'Ain et les ruines de Château Villain. Le sentier se prolonge ensuite par une belle traversée forestière jusqu'aux portes de Champagnole. Entre patrimoine industriel, curiosités naturelles et grands espaces boisés, une

Infos pratiques

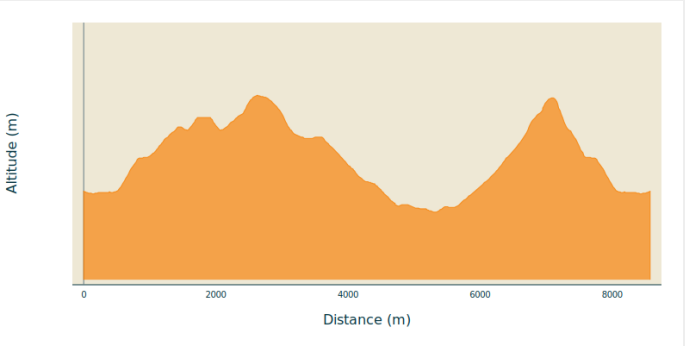
- Pratique : Rando pédestre
- Durée : 3 h
- Longueur : 8.6 km
- Dénivelé positif : 361 m
- Difficulté : Facile
- Type : Boucle
- Thèmes : En famille, Faune et flore

randonnée riche à savourer par temps clair.

Itinéraire

Départ : Parking de la mairie de Bourg-de-Sirod
Arrivée : Parking de la mairie de Bourg-de-Sirod
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Bourg-de-Sirod
2. Champagnole

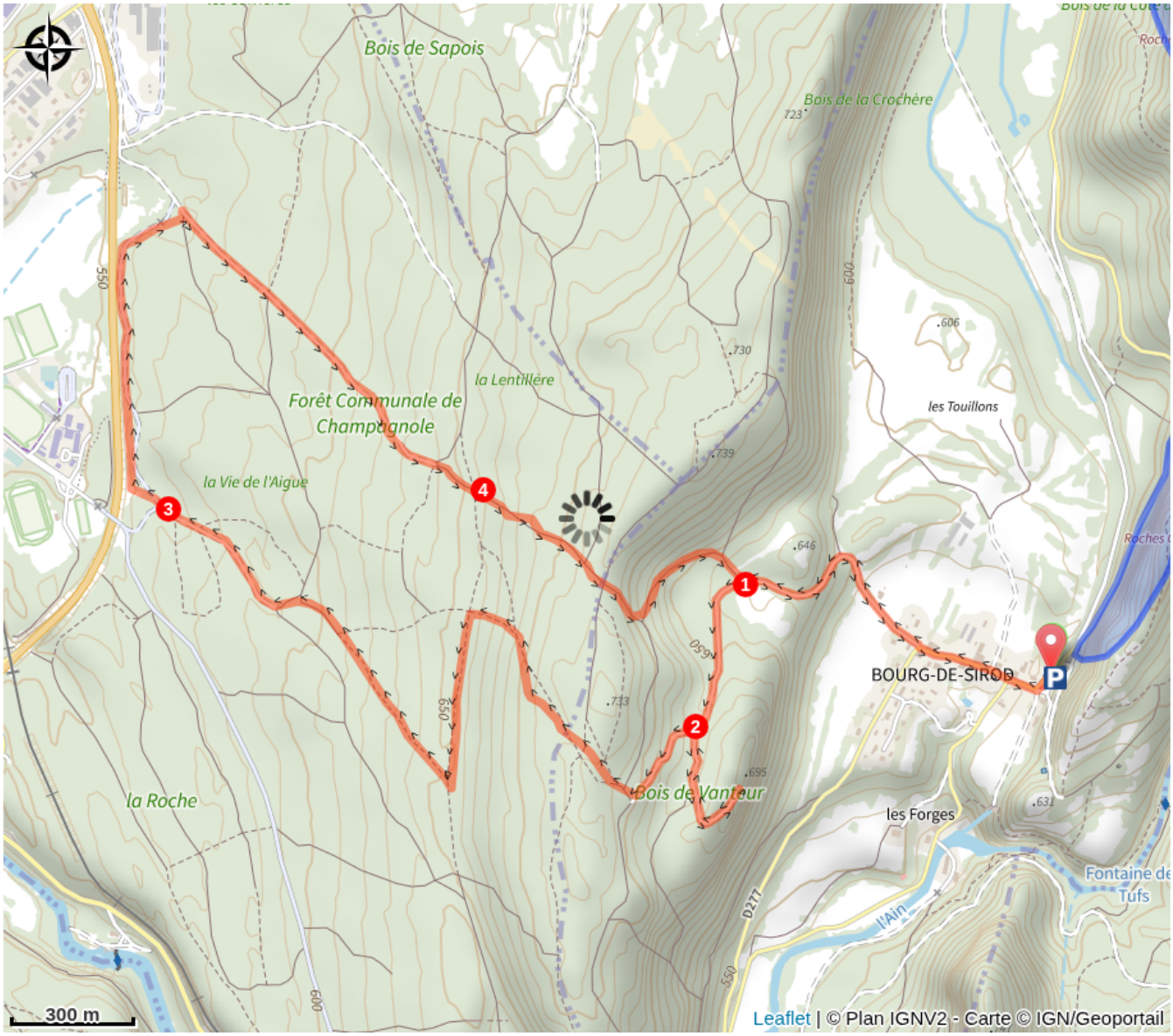
Profil altimétrique



Altitude min 555 m Altitude max 727 m

1. Au poteau **Le Chamois**, suivre la rue principale et passer devant le poteau **BOURG DE SIROD.** Suivre le chemin jusqu'au poteau **Bas du Sentier.**
2. Prendre à gauche puis, au poteau Le Vanteur, prendre à gauche pour accéder au belvédère du **VANTEUR**. Faire demi-tour puis, de retour au poteau **Le Vanteur**, prendre à gauche.
3. Poursuivre tout droit puis, à l'intersection, prendre à gauche et continuer tout droit. Au 2e croisement à droite, prendre à droite, continuer tout droit et rejoindre le poteau **La Vie de l'Aigue**, puis poursuivre tout droit.
4. Continuer le long du chemin, rejoindre le poteau **Bas du Bois** et prendre à droite. Poursuivre tout droit et passer devant le poteau **La Lentillère**, puis prendre le 3e chemin à droite. Continuer tout droit pour rejoindre le poteau B**as du Sentier** et rejoindre le point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la direction de l'est en empruntant la D84. Remonter la superbe vallée de l'Ain sur cette route pittoresque pendant environ 8 kilomètres. Arriver dans le paisible village de Bourg-de-Sirod, se diriger directement vers le centre. Le point de départ se situe sur la Place de la Mairie.

Parking conseillé

Parking de la mairie de Bourg-de-Sirod

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHES GRAVIERS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les Roches Graviers sur les communes de Sirod et de Bourg-de-Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme & Attractivité
17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com
Tel : 03 84 87 08 88
https://www.jura-tourism.com/

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard, 39300 CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr
Tel : 03 84 52 43 67
https://www.cnjtourisme.fr/